

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres			
CCAS	En exercice	Présents	Votants
15	15	5	5
Date de la 1 ^{ère} convocation			
27 Mai 2025			
Séance du 02 Juin 2025			
Absence de quorum			
Date de la 2 ^{ème} convocation			
03 Juin 2025			

Objet de la délibération
Affectation définitive du Résultat 2024

N° de délibération
016 / 2025

Séance du 11 Juin 2025

Présents: Delphine POIRIER, Catherine CLIMENT Brigitte GAYAUD, Myriam SEVENERY, Françoise LLINARES.

Absent(s) : Jean-Marie FOURNIER, Marie-Line VIGNE, André AGNIEL Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE, Annie COGNON, Vincente OBIOL, Claude CADENAT.

* * *

Rapporteur : Delphine POIRIER, vice-présidente

Après l'adoption du compte financier unique 2024, il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement. En l'absence de section d'investissement, et considérant l'absence de besoin d'investissement, il est proposé de maintenir l'intégralité du résultat excédentaire en section de fonctionnement, soit 5.532,10 €.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille, et notamment les articles L.123-4 à 123-9 et R.123-1,
Vi le compte financier unique 2024,
Où l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

D'approuver l'affectation définitive du résultat 2024 du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

La secrétaire de séance,
Brigitte GAYAUD

La Vice-Présidente,
Delphine POIRIER

